

REPUBLIQUE FRANÇAISE



LE BROC

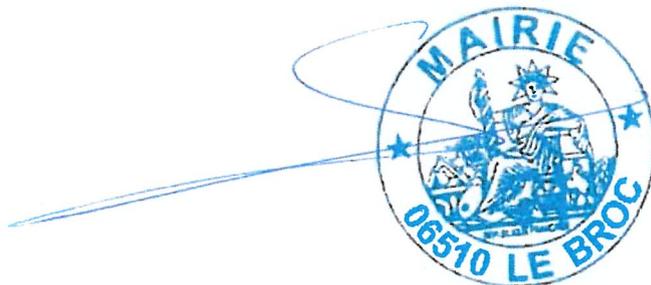
CERTIFICAT FIN D’AFFICHAGE

Je soussigné, Philippe HEURA, Maire de la commune de Le Broc, atteste que l’arrêté préfectoral portant prescription de l’élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’incendies de forêt de Le Broc, a fait l’objet d’un affichage sur le panneau communal de la Mairie, réservé à cet effet, du 28 Juin 2021 au 28 Juillet 2021.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Le Broc, le Mercredi 28 Juillet 2021

Le Maire
Philippe HEURA



A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.